

Paris, le 18 avril 2016

**A Monsieur  
Charles HUOT,  
Président du Groupement Français des  
Industriels de l'Information (GFII)  
A Mesdames et Messieurs  
les Administrateurs du GFII**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Administrateurs

Après avoir pris le temps de la réflexion et échangé individuellement avec bon nombre d'entre vous, les représentants de la recherche publique que nous sommes, décidons et déplorons, de quitter le GFII.

Il n'y a aucune acrimonie dans cette décision collective : nous avons le plus grand respect pour tous les acteurs privés de la "chaîne des professionnels de l'information": nous les côtoyons à chaque instant et continuerons bien évidemment à le faire. Nous n'avons également aucune revendication de territoire ni de prérogatives : le GFII, sur ses 117 membres, compte aujourd'hui plus de 70 sociétés privées et seulement une vingtaine d'organismes publics de recherche, le choix d'une parité n'est pas souhaité par la majorité des membres, nous respectons ce choix.

Cependant, nous avons émis des propositions de clarification du mode d'organisation et d'animation des groupes de travail, notamment en matière de transparence et de mise en lumière de l'ensemble des points de vue émis, de déontologie aussi. Ces propositions n'ont reçu aucune réponse.

Aujourd'hui, nos devoirs professionnels, en tant que chercheurs et personnels de l'IST nous obligent à nous retirer : nous ne nous retrouvons plus du tout dans les positions que prend le GFII, dans les options de son Président, au regard des nombreux thèmes d'actualité que les changements numériques de notre pays nous faisaient un devoir d'aborder de concert, en trouvant des positions fédératrices, ou a minima en présentant l'ensemble des positions des parties prenantes : d'autres grands pays sont parvenus à un accord national (Grande Bretagne, Etats Unis, Canada, Japon, l'Allemagne y travaille), là où nos désaccords, qui sont anciens et durables, doivent être reconnus par chacun d'entre nous.

Comme nous vous l'avons déjà indiqué il y a quelques semaines, notre démarche est guidée par un souci de transparence et un devoir envers l'opinion comme envers la Représentation nationale et le gouvernement : bien des regards sont aujourd'hui tournés vers les positions du GFII, à l'heure du débat autour du projet de loi "Pour une République numérique". Plus que jamais, nos désaccords, qui sont patents, ne peuvent plus rester une affaire interne : nous ne partageons plus depuis déjà assez longtemps l'ensemble des positions et des méthodes de travail proposées par le GFII, et encore moins les propositions formulées officiellement par le Rapport de Charles Huot, Président du GFII, sur le Text and Data Mining, sur lequel s'exprimeront sans nul doute les désaccords de la recherche publique dès les prochains jours.

Enfin, nous tenons à préciser que ce départ n'exprime pas une volonté de couper les ponts avec les industriels de l'information. Bien au contraire, il s'agit ici de clarifier une situation devenue intenable vis-à-vis des engagements de nos organismes. Aussi nous pensons qu'il sera beaucoup plus sain de répondre collectivement à d'éventuels besoins d'expertises au travers d'instances informelles de type groupe projet rassemblant par exemple des experts du GFII, d'EPRIST et de l'ADBU ou d'autres structures en fonction des sujets. Le modèle « expertise collective » nous semble donc bien plus approprié pour ce type d'exercice à venir. C'est notamment dans ce cadre que nous souhaitons désormais réaliser l'exercice de prospective sur les futurs modèles de diffusion de la connaissance produite.

Vous demandant de prendre acte à ce jour de notre départ du GFII, dans les conditions que définissent les statuts de l'Association\*, les soussignés vous prient d'accepter l'expression de leurs sentiments les meilleurs.

*\*NB : les courriers individuels par organisme vous parviendront prochainement.*

Signataires :

Emmanuelle Jannès-Ober, Présidente d'Eprist, Déléguée IST d'IRSTEA  
Christine Weil-Miko (Vice-présidente d'Eprist, Déléguée aux négociations nationales, DIST du CNRS),  
Agnès Raymond-Denise, Vice-présidente d'Eprist, Médiathèque scientifique de l'Institut Pasteur  
Odile Hologne Directrice déléguée à l'IST de l'INRA, Trésorière d'Eprist  
Renaud Fabre, Directeur de l'information scientifique et technique du CNRS  
Alain Sève, Responsable veille et gestion de connaissances de l'ONERA  
Michel Pohl, Directeur adjoint du Département de l'IST et Communication de l'INSERM  
Jacques Millet, Délégué à l'IST de l'INRIA  
Marie-Claude Deboin, Déléguée à l'IST du CIRAD  
Françoise Rousseau-Hans, Chef du service de Valorisation de l'information du CEA